

Procès-Verbal Conseil Municipal
1^{er} février 2024 – 19h30,
Mairie de Baigts de Béarn

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, le 1^{er} février 2024 à 19H30, le premier février deux mille vingt-quatre sous la présidence de Mr le Maire, Guy PÉMARTIN.

Date de convocation : 29 janvier 2024

PRÉSENTS: Mr Guy PÉMARTIN- Maire, APESTEGUY Christine, MARLAT Muriel, FLORES José, DOMERCQ Benoît, DOUCHINE Alain, LABASTE Céline, DOMERCQ André, LAFITTE Annie, DUBOURG Tiphaine, LABISTE Sébastien

ABSENTS: excusés, ALCETEGARAY Laurent, CARRASQUET Elodie, LAHITTE Vincent,

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Désignation secrétaire de séance : Monsieur DOMERCQ André

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal décide de reporter l'approbation du dernier compte rendu à la prochaine séance.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Proposition zones d'accélération
- Débat PADD
- Point personnel
- Point dossiers et questions diverses

1/ Zones d'accélération

Ces zones sont destinées à l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque, éolien, géothermie, hydroélectrique, ...).

Il est proposé de laisser tout le territoire de notre commune, hormis les zones naturelles, pour ce type d'implantation et d'ouvrir une consultation pour la population du 12 au 23 février 2024 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie.

2/ Débat PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est le document qui présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, économique, social et environnemental de notre Communauté de Communes, et le débat concernant ce document a eu lieu lors de cette séance.

3/ Point Personnel

La candidature de Mme Catherine ANTALOVA a été retenue pour prendre le poste de secrétaire de mairie, elle prendra ses fonctions le 5 février 2024.

4/ Points divers - Questions diverses

La toiture du salon de coiffure a été refaite, d'autres aménagements sont à l'étude sur les toitures moyennes pour réduire les risques à l'occasion de forte pluviométrie.

Des réparations de fuites sur la toiture de l'église ont été effectuées.

Un accord a été donné pour l'achat de fournitures permettant l'aménagement du local situé sous la tribune du stade municipal.

Séance levée à 21h15.

Liste des membres présents :

- Christine APESTEGUY
- Benoit DOMERCQ
- Alain DOUCHINE
- Tiphany DUBOURG,
- Sébastien LABISTE
- José FLORES
- Annie LAFFITE
- Céline LABASTE
- Muriel MARLAT
- André DOMERCQ
- Guy PÉMARTIN, Maire.

Le secrétaire de séance
André DOMERCQ



Le Maire,
Guy PÉMARTIN

